



Sony Ericsson  
make.believe



Jusqu'à\*  
**100€**  
remboursés sur l'achat  
d'un smartphone  
XPERIA™

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2011

c'est **NOTRE** anniversaire

c'est **VOUS** qui allez être gâtés

XPERIA



Xperia™  
mini pro



Xperia™  
pro



Xperia™  
active



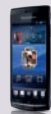
Xperia™  
mini



Xperia™  
kynyo - kynyo V



Xperia™  
ray



Xperia™  
arc - arc S



Xperia™  
PLAY

\* Voir modalités au dos ou sur <https://www.promo-xperia.com>

Pour l'achat d'un mobile Xperia™ Sony Ericsson : 100 euros remboursés sur Xperia™ PLAY (DAS : 0.36W/Kg), 50 euros remboursés sur Xperia™ arc (DAS : 0.66W/Kg) / arc s / kynyo (DAS : 1.10W/Kg) / kynyo V / ray (DAS : 0.96W/Kg) / pro (DAS : 0.88 W/kg) et active, 30 euros remboursés sur Xperia™ mini (DAS : 0.78W/Kg) et mini pro (DAS : 0.46W/Kg). Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Sony Ericsson est la marque ou la marque déposée de Sony Ericsson ou est utilisée sous licence accordée par Sony Corporation ou Telefonaktiebolaget LM Ericsson. Sony Ericsson « make.believe » est une marque de Sony Corporation, Japon. Le logo d'identification représentant du liquide est une marque ou une marque déposée de Sony Ericsson Mobile Communications AB. Sony Ericsson Mobile Communications AB, N°Imm : 5566 16-3324 - Nya Vattentornet - SE2188 Lund, Suède. RCS Paris B 439 961 905

# XPERIA



Sony Ericsson  
make.believe



Pour l'achat d'un téléphone mobile Sony Ericsson dans les points de ventes participants de France métropolitaine et des DOM, entre le 1/10/2011 et 30/11/2011, Sony Ericsson vous rembourse jusqu'à 100 euros TTC sur le prix d'achat de votre mobile Xperia™

\*Jusqu'à 100€ remboursés sur le Xperia™ PLAY

\*Jusqu'à 50€ remboursés sur le Xperia™ arc, l'arc S, le pro, le kynò, le kynò V, l'active et le ray

\*Jusqu'à 30€ remboursés sur le Xperia™ mini et mini pro

1) a) **Connectez-vous** sur <https://www.promo-xperia.com> jusqu'au 09/12/11 et renseignez le formulaire d'inscription

**OU**

b) **Recopiez** en majuscules vos coordonnées complètes sur ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Sony Ericsson est la marque ou la marque déposée de Sony Ericsson ou est utilisée sous licence accordée par Sony Corporation ou Telefonaktiebolaget LM Ericsson. Sony Ericsson «make.believe» est une marque de Sony Corporation, Japon. Le logo d'identification représentant un liquide est une marque ou une marque déposée de Sony Ericsson Mobile Communications AB. Sony Ericsson Mobile Communications AB. N°Imm : 5566 16-3324 - Nya Vattentorget - SE2188 Lund, Suède. RCS Paris B 439 961 905  
Sony Ericsson se réserve le droit de refuser toute demande qui lui semblerait incomplète, frauduleuse, illisible, insuffisamment affranchie, peu soignée des procédures liées à l'opération ou portant sur des références non comprises dans la présente offre. Frais d'affranchissement de la demande non remboursés. Les données personnelles communiquées par les participants seront utilisées dans le cadre de cette offre et ne seront pas conservées par la suite. Sony Ericsson se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre promotionnelle en cas de nécessité. Vous recevrez votre remboursement sous 8 semaines sous réserve de la conformité de votre dossier sans que ce délai n'engage Sony Ericsson. Toute demande incomplète sera considérée comme nulle. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la période. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé 01 69 49 26 32

2) **Joignez :**

- La copie de votre facture d'achat ou ticket de caisse datée en entourant la référence
- L'original du code IMEI de votre mobile Sony Ericsson à découper sur l'emballage et conforme à l'exemple ci contre
- Un relevé d'identité bancaire (si vous optez pour la version papier uniquement)



3) **Et renvoyez** les documents demandés (copie de facture, code IMEI découpé et RIB – sauf si vous vous êtes inscrit sur internet) + le formulaire téléchargé (a) ou ce bulletin (b) avant le 09/12/2011 (cachet de la poste faisant foi) à:

**ODR Sony Ericsson Jusqu'à 100€ remboursés**  
**CUSTOM PROMO N°A19212 - 13102 ROUSSET CEDEX**

Pour toute question, contactez une opératrice spécialisée au 0970 805 100 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h code : **19212**.